

Bussy Saint-Georges, le 16 mars 2018



SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE TORCY

CANTON DE TORCY

## CONVOCAATION A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

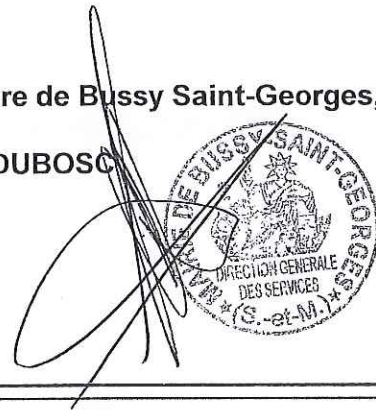
Vous êtes convoqués à la réunion du Conseil municipal le 22 mars 2018 à 19 h 30 en salle du Conseil municipal.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le Maire de Bussy Saint-Georges,

Yann DUBOSC



**POUVOIR**

**Je soussigné(e),.....donne pouvoir à :**

**M.....**

**Pour me représenter à la réunion du Conseil municipal**

**du :.....**

**A BUSSY SAINT-GEORGES LE : .....**

**Signature :**

## **ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 22 MARS 2018**

Lors de cette séance, nous examinerons les points suivants :

- ✓ Adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 2018.

### **FINANCES**

1. Rapport sur les orientations budgétaires 2018.
2. Indemnité de conseil versée au Comptable public.

### **PERI-SCOLAIRE**

3. Protocole d'accord transactionnel avec TELLIGO.
4. Recours au Service Civique par intermédiation avec la mission locale du bassin chellois et création d'un poste.

### **AMENAGEMENT**

5. Rétrocession et classement dans le domaine public communal des parties communes de l'ensemble d'habitation « Villa Saint-Germain ».
6. Dénomination modificative « Allée de l'Iliade ».

### **ASSEMBLEES**

7. Comités de quartier.  
Modification de la Charte des Comités de quartier.
- ⬇ Information des membres du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT.